

elle doit aussi vous rappeler ! Souvenez-vous de votre première communion, de toutes les communions ferventes que vous avez reçues : quelles forces vous y avez puisées, quelles consolations dans vos peines, quels secours dans les moments difficiles !

III. La Fête-Dieu est une solennité de *réparation*. C'est le pape Urbain IV qui le déclare dans la Bulle d'institution de cette fête. Il veut fournir aux prêtres et aux fidèles " le moyen de suppléer aux négligences commises pendant l'année dans le service de cet adorable Sacrement, par l'effet des préoccupations temporelles, ou par fragilité. "

C'est aussi un acte de pacifique mais éclatante protestation contre tous les ennemis de la foi au dogme eucharistique. " Il est nécessaire, dit le Concile de Trente, que la vérité victorieuse triomphe en cette fête sur l'hérésie et le mensonge, afin que ses adversaires, placés en face de cette splendeur et de cette joie universelle de l'Eglise, soient réduits au silence de la défaite et de l'impuissance, ou ramenés à la vérité par une honte et un remords salutaires. "

Enfin, soyons persuadés que la Fête-Dieu est un jour de confiance et d'ardente prière, un jour de grâce et de bénédiction. Jésus pourrait-il venir nous visiter et descendre parmi nous sans répandre royalement ses bienfaits ? — *Transiit benefaciendo*, il a passé en faisant le bien : telle sera l'histoire de cette journée dans tous les lieux que Jésus aura traversés, porté sur le trône de grâce et de miséricorde de la sainte Hostie.



Plan d'Instruction Eucharistique



Troisième Disposition à la Communion : le Désir.



*Deus Deus meus, ad te de luce vigilo.
Sitiuit in te anima mea, quam multipliciter tibi caro mea !*

Par ces paroles, le Prophète royal exhalait vers Dieu le désir de son âme de voir bientôt se lever l'aurore de la Rédemption, qui arracherait les nations des ténèbres horribles du péché où elles étaient ensevelies.